

Roger Chartier, Lucie Barthod, and Audrey  
Hocheder

Pour conclure ce numéro, nous avons souhaité donner la parole à Roger Chartier, historien spécialiste dans le domaine de l'historiographie et de l'épistémologie. Directeur d'étude à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) et professeur au Collège de France, ce scientifique a longuement étudié les différentes caractéristiques de l'objet livre, de sa diffusion à son évolution. Dans cet entretien, il évoque l'état de l'historiographie française depuis le texte de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, son rapport à la théorie de la « révolution gutenbergiene », le développement des pratiques de lecture du livre papier et leur évolution avec l'arrivée du « livre numérique » ainsi que les bouleversements liés à ce nouvel objet.

## Historiographie

- 1 L'histoire du livre imprimé a connu plusieurs courants de pensée depuis ses origines. Au 20<sup>e</sup> siècle, le renouvellement introduit par Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, puis l'intérêt que vous avez porté aux pratiques de lecture et au rapport entre l'objet et la matérialité du texte ont profondément transformé les approches. Pourriez-vous rappeler brièvement les méthodes et les apports de ces grands mouvements, puis nous éclairer sur les nouvelles pistes de recherche que vous poursuivez ou qui vous semblent pertinentes aujourd'hui ?
- 2 Pour moi, le plus important dans cette histoire a été la rencontre entre trois traditions qui se sont trop longuement ignorées. D'abord, bien sûr, comme vous le rappelez, l'histoire du livre imprimé, à la fois « marchandise » et « ferment », comme l'énonce *L'Apparition du livre* de Febvre et Martin, qui fondaient ainsi la double approche, socio-économique et intellectuelle, du livre. Ensuite, la tradition de la

bibliographie matérielle, celle de Pollard, McKerrow et Greg, muée en une « sociologie des textes » par D. F. McKenzie et qui, à partir des objets imprimés eux-mêmes (et pas seulement les livres), embrasse dans une même perspective les modalités de composition, publication et réception des textes. Enfin, l'inspiration fondamentale de l'histoire de la culture écrite telle que l'ont proposée Armando Petrucci et l'école italienne de paléographie et de codicologie, attentive à l'ensemble des pratiques et productions de l'écrit. Cette rencontre a permis tout à la fois le décloisonnement des habitudes nationales et disciplinaires, une profonde transformation de la critique littéraire et de l'histoire culturelle, et une importance nouvelle donnée aux sciences de l'érudition. Je pense que toutes les questions nouvelles discutées aujourd'hui (sur la propriété littéraire, la mobilité des textes, les traductions, les modalités de la censure, les techniques de lecture) s'inscrivent dans ces perspectives ouvertes par H.-J. Martin, D. F. McKenzie et Armando Petrucci. En ce sens l'histoire du livre, dans sa définition française, prend place dans une perspective plus ample, partagée par diverses disciplines et traditions nationales.

- 3 C'est dans ce cadre que je voudrais situer mes recherches actuelles, volontiers désignées comme des « histoires textuelles connectées ». Elles s'attachent à la circulation européenne des œuvres (par exemple celles de Cervantès), aux traductions dans la longue durée (ainsi pour *Il Libro del Cortegiano* de Castiglione, la *Brevíssima relación* de Las Casas ou l' *Oráculo manual* de Gracián, devenu *L'Homme de cour*), ou aux migrations d'un genre à l'autre (ainsi, avec Shakespeare et Lope de Vega, entre la chronique ou le roman et le théâtre). En faisant retour à Molière, je voudrais situer certaines de ses pièces dans une triple histoire : celle de la pluralité de leurs éditions, donc de leur texte, celle de leurs relations avec des œuvres qui les précèdent, celle de leurs réceptions à la cour et à la ville. J'avais commencé un tel travail avec *George Dandin*, et je le poursuis avec *Le Festin de pierre* (c'est-à-dire *Dom Juan*).
- 4 Vous dites dans votre leçon inaugurale au Collège de France que la révolution numérique brise le lien ancien entre discours et matérialité. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce lien ancien et quels sont les effets de cette rupture ?
- 5 Je voulais seulement énoncer un très simple constat. Avec le numérique, le lien indissociable entre un texte et l'objet qui le porte n'existe plus. L'objet, c'est la machine numérique qui donne à lire tous les textes, quels qu'ils soient, et qui, de plus, est aussi le support de l'écriture du lecteur. L'anglais contemporain a inventé le terme de *wreader* pour désigner cette contiguïté. Certes, le monde numérique n'a rien d'immatériel : il est un monde d'objets, d'écrans, de formats. Mais cette matérialité n'est plus liée à une textualité particulière. De là, sans doute, une transformation profonde de la relation entre le fragment et la totalité. Dans le livre imprimé ou manuscrit, chaque

fragment (chapitre, paragraphe, citation) est immédiatement situé dans l'ensemble du discours, là où se situe la narration, la démonstration, l'argumentation. Dans le monde numérique, le fragment acquiert une autonomie qui le détache d'une totalité qui n'est plus immédiatement perceptible. De là, la possibilité d'une nouvelle culture écrite, qui serait faite d'unités séparées, indépendantes, associées ou disjointes par la volonté du lecteur. De là, aussi, la tension entre la manière de lire ainsi proposée ou imposée et les textes qui furent ou sont construits dans une tout autre logique et pour une toute autre lecture.

- 6 Pensez-vous que le « livre » numérique influe sur les approches contemporaines de l'histoire du livre papier ? Et si oui, comment ?
- 7 Sans doute. Les virtualités (sinon les réalités) du monde numérique ont conduit à de profondes réévaluations de questions classiques. Ainsi, la possibilité de textes ouverts, malléables, où s'efface l'auteur singulier, a inspiré une attention nouvelle aux formes de l'écriture en collaboration, dans le théâtre ou le roman, de même qu'à la mobilité des textes et aux justifications ou dénonciations de la notion de propriété intellectuelle. Ainsi, la tension entre le désir d'une mémoire sans faille et l'effroi devant une prolifération sans limites des textes et des images, qui caractérise le monde des écrans, a conduit à une réflexion sur les modalités historiques de cette contradiction, toujours située entre la crainte de la perte et la peur de l'excès. Cette contradiction a fondé, à la fois, le désir de la bibliothèque universelle et la production des genres qui donnent à lire l'essentiel : compilations, anthologies, recueils. Enfin, il nous faut considérer que le monde numérique est plus, beaucoup plus, que le livre électronique. Il se caractérise par la numérisation de tous les rapports humains : relations avec les administrations, e-commerce, réseaux sociaux. De là, une interrogation en retour sur le rôle de l'écrit, manuscrit ou imprimé, dans les formes de sociabilité, les échanges ou l'exercice (et la contestation) de l'autorité dans les sociétés d'avant Internet.

## Pratiques du livre et de la lecture

- 8 Pouvez-vous nous expliquer les répercussions de la « révolution » Gutenberg sur les pratiques du livre et de la lecture ?
- 9 Comme vous le savez, un débat intense a opposé Elizabeth Eisenstein, pour qui l'invention de l'imprimerie a en elle-même transformé les pratiques de lecture du fait des propriétés inhérentes à la nouvelle technique de reproduction des textes (fixité, uniformité, diffusion, conservation), et Adrian Johns qui, inspiré par la nouvelle histoire des sciences, a soutenu que ce n'est que progressivement et contradictoirement que cette technique a établi la confiance dans ses

productions, donc de nouvelles relations avec l'écrit. À ce débat s'en est ajouté un autre. Doit-on considérer la mutation des modes de reproduction des textes permise par l'invention de Gutenberg comme « la » révolution de la culture écrite ? Ou bien doit-on situer cette invention dans une durée plus longue, inaugurée par une révolution plus fondamentale, morphologique celle-ci : l'apparition du codex, substitué aux rouleaux des Anciens entre le second et le quatrième siècle de notre ère ? Il faut se garder, en effet, d'attribuer à l'imprimerie des innovations textuelles qui dépendent du codex et non de la presse : ainsi la pagination, les tables, les concordances, les index. Bien longtemps avant Gutenberg, c'est le codex composé de cahiers, de feuillets et de pages qui rend possibles des gestes interdits par le rouleau : feuilletter le livre, écrire en lisant, repérer un passage, comparer deux passages, etc.

- 10 En étudiant les impacts de l'invention de l'imprimerie, peut-on parler d'une « démocratisation » du livre à partir du 15<sup>e</sup> siècle ?
- 11 Ce serait sans doute exagéré. Sûrement, avec l'imprimerie, un lecteur peut lire plus de livres et la même œuvre avoir plus de lecteurs. Mais la « démocratisation » de l'accès aux livres suppose plus qu'une nouvelle technique pour leur reproduction. Même dans l'Europe la mieux alphabétisée, les pourcentages des « possibles » lecteurs demeurent limités jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Dans la France des années 1780, seulement 47 % des hommes et 27 % des femmes peuvent signer les actes paroissiaux. Cela dit, l'imprimerie a transformé la culture urbaine, non pas tant grâce aux livres que par la multiplication d'autres imprimés, collés sur les murs ou lus à haute voix par ceux qui savent : ainsi les placards, les affiches, les pamphlets, les livrets vendus par les colporteurs. Reste qu'une véritable démocratisation de l'accès au livre suppose la scolarisation et l'alphabétisation obligatoires. C'est seulement avec elles qu'au 19<sup>e</sup> siècle de nouveaux lectorats apparaissent : les femmes, les milieux ouvriers, les enfants, dans et hors de l'école. Le constat fondamental est que ni les nouvelles techniques ni les nouvelles formes du livre n'entraînent, par elles-mêmes et rapidement, une extension sociale des publics lecteurs. La leçon vaut pour l'invention de l'imprimerie comme pour l'invention du livre de poche après la seconde guerre mondiale.
- 12 Pensez-vous, comme Brian Stock, qu'elle est aussi liée à l'émergence d'un lectorat laïc et à une lecture de délassement ?
- 13 Armando Petrucci a souligné l'apparition, dès le 13<sup>e</sup> siècle, à côté des lectures scolastiques, exigées par les universités, de lectures détachées des études et du métier. Ce sont ceux qu'il nomme les « alfabeti liberi » qui ont porté cette diversification des lectures. Elle n'implique pas pour autant un accroissement spectaculaire, social ou numérique, du public lecteur. Avec les livres imprimés, les lecteurs d'étude ou de profession deviennent des lecteurs qui lisent, aussi, pour leur

distraktion et leur divertissement. Ils sont les incarnations de ce *desocupado lector* auquel Cervantès destine son *Don Quichotte*. Il est *desocupado* parce que, libéré des nécessités des lectures imposées par l'occupation, le métier, l'office ou le bénéfice, il peut, comme don Quichotte, lire pour son plaisir. Il n'y a donc pas de lien exclusif entre lecteur laïc et lecture de délasserment. Le partage est autre : entre les lectures requises et les lectures choisies. La publication de la poésie, des genres narratifs ou des pièces de théâtre nourrissent dans toute l'Europe de la première modernité ce désir de lecture, qui est celui de l' « otium », du temps dérobé aux contraintes de la vie civile. C'est pour satisfaire cette oisiveté savante ou plaisante que Montaigne trouve refuge, avec son secrétaire, dans sa « librairie ».

- 14 Croyez-vous que la mutation numérique que nous vivons est comparable à la « révolution » engendrée par Gutenberg au 15<sup>e</sup> siècle ? Quelles sont, si c'est le cas, les permanences et les ruptures entre ces deux phénomènes ?
- 15 Je pense – mais c'est banal – que la mutation numérique présente un caractère inédit. Elle est une mutation de la technique de la dissémination des textes, comme le fut l'imprimerie. Elle est, aussi, une mutation qui inscrit l'écrit (et l'image) sur un support radicalement nouveau, l'écran de l'ordinateur, et dans un espace infini, celui des archives électroniques et du cyberspace. En ce sens morphologique, elle est à comparer avec l'invention du codex. Mais elle est, également, une mutation des relations à l'écrit, de ses usages et de ses présences, comme le furent les précédentes révolutions de la lecture – ainsi, la diffusion progressive de la capacité à lire en silence, ou au 18<sup>e</sup> siècle, ce que les contemporains ont désigné comme une « fièvre de lecture », ou encore, on l'a dit, la révolution démocratique de la lecture devenue pratique universelle (ou presque).
- 16 Cette radicale nouveauté de la mutation numérique est sans doute sous-estimée pour deux raisons : d'une part, la coexistence établie avec les cultures écrites antérieures et toujours présentes (la publication imprimée, l'écriture manuscrite) ; d'autre part, parce que dans tous les pays européens, le marché du livre reste dominé à 95 % par le livre imprimé. Il ne faut pas, pour autant, ignorer le caractère profondément original des transformations contemporaines, et ce d'autant moins qu'elles ne sont pas seulement une révolution du livre, ni même de l'écrit, mais une nouvelle définition tant des expériences quotidiennes ou exceptionnelles que des notions qui les désignent (amitié, identité, intimité, espace public, etc.).
- 17 Dans votre dernier ouvrage *La Main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, vous dites que l'invention de l'imprimerie a bouleversé la construction de l'écriture : d'abord collective, elle est devenue individuelle au 18<sup>e</sup> siècle. Pourriez-vous nous expliquer cette modification ?

Ce n'est pas exactement cela. Le propos est d'insister sur la mutation du régime de production des textes, en particulier littéraires, au 18<sup>e</sup> siècle. L'invention de la « littérature » (le mot apparaît dans son sens moderne à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.) a supposé, en effet, l'association entre trois notions : l'individualisation de la création, l'originalité des œuvres produites et la propriété de leur auteur. Ces notions s'opposent terme à terme avec les catégories qui définissaient auparavant la production des textes de fiction : à savoir la fréquence de l'écriture en collaboration, l'invention au sein de l'imitation et la propriété des libraires éditeurs (et non pas celle des auteurs). Les textes « littéraires » d'avant la « littérature » sont fondés sur le réemploi d'histoires déjà narrées, le recyclage de citations, de sentences, de « lieux communs », l'appropriation et la continuation d'œuvres déjà écrites. Dans cette mutation, l'imprimerie ne joue pas un rôle décisif. Il me semble qu'une transformation essentielle, celle qui fétichise la main de l'auteur, est de trois siècles postérieure à son apparition et que, d'autre part, certaines ruptures lui sont antérieures : ainsi par exemple, aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, la mutation de la culture écrite du monde monastique aux universités ou, entre 1350 et 1450, pour certains auteurs qui écrivent en langue vulgaire, la présence de leurs textes, et seulement de leurs textes, dans un même livre – ce qui était rompre avec la tradition médiévale du manuscrit composé d'œuvres diverses, dues à des auteurs différents. Loin de moi l'idée de minimiser l'importance de Gutenberg, célébré dans ce numéro, mais il me paraît important de situer son invention au sein de mutations de la culture écrite qu'il faut placer dans une plus longue durée.

19 À plusieurs reprises, vous remettez en question la propriété des œuvres numériques, ces dernières étant modifiables par tous. Est-ce le signe d'un retour à l'écriture plurielle d'avant Gutenberg ?

20 Les possibilités offertes par la textualité numérique, ouverte, malléable, mobile, permettent en effet une écriture plurielle où chaque lecteur devient à son tour auteur. Certains auteurs ont exploité cette possibilité, soit en permettant au lecteur de choisir entre plusieurs itinéraires textuels, soit en laissant totalement libre l'entrée dans le texte et, donc, sa réécriture et continuation. L'écriture devient alors polyphonique, puisque les voix s'y superposent, et palimpseste, puisqu'un nouveau texte s'inscrit à la place du précédent. Mais il faut souligner, je crois, que ces expériences se heurtent au modèle dominant de la propriété intellectuelle, qui suppose à la fois l'attribution d'un texte à un auteur-proprétaire et une stabilité suffisante de l'œuvre afin qu'elle puisse être (et demeurer) l'objet d'une appropriation singulière. Ce sont là les fondements de la définition moderne du copyright, qui tient l'œuvre comme toujours identique à elle-même si elle demeure toujours reconnaissable dans ses multiples incarnations. De là, l'ambivalence de l'écriture plurielle.

Elle peut n'être que la division entre plusieurs propriétaires d'une propriété intellectuelle en rien altérée. Ou bien elle peut, ou pourrait, enchaîner dans la fluidité du discours des voix sans propriété et vouées à l'effacement.

- 21 Dans *Les Origines culturelles de la Révolution française*, vous expliquez que ce sont les pratiques de lecture qui sont à l'origine de la Révolution française et non pas les livres, du fait du développement d'une attitude critique. Pensez-vous que les nouvelles pratiques de lecture induites par le livre numérique auront un impact similaire dans l'avenir ?
- 22 L'argument avait deux faces. D'une part, comme vous le dites, je soutenais que certains textes (pamphlets, libelles, chroniques scandaleuses) apparemment transgressifs et subversifs pouvaient avoir été lus sans avoir été pris au pied de la lettre, alors que, inversement, les plus orthodoxes des discours pouvaient avoir été l'objet de lectures critiques et contestataires. D'autre part, j'entendais aussi interpréter les remises en question des autorités politiques ou religieuses sans pour autant les considérer comme le résultat de lectures, quelles qu'elles soient. Les « bruits publics » circulant dans les villes, les gestes faits sans y penser, les mots de colère ou d'exaspération pouvaient exprimer, sans référence à l'écrit imprimé ou à la lecture, ces mutations des représentations et des croyances qui ont rendu pensable la rupture, si brutale, de l'été de 1789.
- 23 Je suis persuadé que les nouvelles pratiques de l'écrit, et plus encore celles incitées par les réseaux sociaux, les SMS, les tweets, les jeux électroniques, transforment profondément les manières de lire et transportent dans l'univers de la lecture du « livre » des habitudes incorporées à partir de ces autres relations à l'écrit. Resterait à préciser ce diagnostic à partir d'enquêtes menées sur les pratiques les plus communes. Le monde numérique est saturé d'écrits autant que d'images, mais la construction de la signification de ces écrits mobilise des procédés spécifiques, différents de ceux impliqués par les objets imprimés. La discontinuité s'y substitue à la contiguïté, la relation thématique à la juxtaposition matérielle, la fragmentation à la perception de la complétude. Mais ce ne sont là que des approximations grossières et sans doute inexactes. Seules des recherches sociologiques et ethnographiques rigoureuses pourront les confirmer ou les infirmer.
- 24 Quel avenir imaginez-vous pour le livre, est-il voué à disparaître s'il ne s'adapte pas ?
- 25 Les historiens ont toujours été de piètres prophètes et leurs pronostics se sont le plus souvent révélés erronés. Donc je n'ai ni certitude ni imagination quant à l'avenir du livre. Il faudrait pour ce faire lever plusieurs préalables. D'abord, répondre à la question : est-ce qu'un livre électronique est encore un livre ? Peut-être, mais

paradoxalement seulement lorsqu'il refuse les possibilités du numérique et respecte la propriété littéraire et la stabilité du texte. En ce sens, comme le montrent les contrats d'édition et les éditions électroniques, le livre électronique peut très bien être aussi un livre imprimé. La distance apparaît lorsque le « livre » numérique devient un objet multimédia, un texte mobile, une œuvre sans propriétaire ni copyright et, de ce fait, n'est plus un livre... Second préalable : comprendre le contraste entre la domination du marché de l'édition par les livres imprimés (même aux États-Unis où la part des livres numériques se stabilise à un peu plus de 20 %) et, d'un autre côté, la crise profonde des institutions majeures de la culture imprimée : les librairies qui disparaissent, concurrencées par Amazon ; les bibliothèques qui succombent (parfois) à la tentation d'éloigner les collections imprimées ; les journaux, dont certains (en particulier aux États-Unis) sont déjà passés au seul numérique.

Pour moi, la question essentielle est celle posée par l'idée selon laquelle une équivalence existerait entre numérique et imprimé. Amazon ou librairie, il s'agit toujours de l'achat d'un livre. En bibliothèque ou devant l'écran, le texte offert à la lecture est bien le même. Et c'est le même journal qui est publié sous une forme ou sous une autre. C'est contre ces idées spontanées et répandues qu'il faut affirmer, je crois, les différences qui caractérisent les modalités d'appropriation et de compréhension des discours impliquées par les différentes formes d'inscription, de transmission et d'usage de l'écrit (et des images). Chacune de ces modalités a sa logique, ses opérations propres, ses raisons d'être. Si en sont convaincus ceux qui doivent l'être (pouvoirs publics, bibliothécaires, professeurs et étudiants, lecteurs ordinaires, adolescents, etc.), le livre que nous connaissons pourra survivre, et ce sans nécessairement emprunter formes et formules au monde numérique. Mais la partie n'est pas gagnée. Même si nous célébrons le nom d'un grand inventeur, Gutenberg de Mayence, il faut reconnaître que les mutations les plus profondes de la culture écrite ont toujours été collectives et anonymes. L'apparition du codex, les révolutions de la lecture, les pratiques du numérique furent et sont situées dans cet ordre des transformations, lentes ou promptes, universelles ou inégales. Les discours peuvent interroger, inquiéter ou convaincre. Ils ont leur force et leur raison. Mais, en dernière instance, ce sont les pratiques sans discours qui modifient ou inventent le réel.



Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



CONCEPTION :  
[ÉQUIPE SAVOIRS](#),  
PÔLE NUMÉRIQUE  
RECHERCHE ET  
PLATEFORME  
GÉOMATIQUE  
(EHESS).  
DÉVELOPPEMENT  
: DAMIEN  
RISTERUCCI.  
DESIGN : [WAHID  
MENDIL](#).

